



## RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR L'EXERCICE 2008

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, les membres du Directoire se sont réunis afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société PGO Automobiles durant l'exercice clos le 31 décembre 2008, et de soumettre à votre approbation les états financiers dudit exercice et l'affectation du résultat.

### **Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice 2008**

Sur la situation de l'entreprise en terme d'activité, le début de l'exercice 2008 a été en demi teinte ; il a vu la poursuite de l'amélioration des conditions de production des véhicules, mais a été marqué par une dégradation des ventes (49 véhicules vendus au 31 décembre 2008 contre 83 sur l'exercice 2007) Le chiffre d'affaires s'est donc établi en baisse sensible (1284K€) par rapport à l'exercice précédent (2384K€).

Comme les constructeurs généralistes, la société a subi les conséquences de la crise et commercialisé très peu de véhicules au second semestre. Votre directoire, s'est rapproché des autorités dans le cadre du plan de relance automobile et espère bénéficier des mesures mises en place, toutefois il faut noter que nous restons dans un marché de niche. Egalement votre Directoire s'est attaché à en atténuer les effets en comprimant les coûts et en ralentissant la production pour éviter de surstocker, limitant ainsi les pertes d'exploitation au niveau de celles de l'exercice précédent. S'établissant à environ 25 véhicules à la fin de l'exercice 2008. Dans le même temps, l'encours de production s'est stabilisé à 42 véhicules, se rapprochant ainsi du niveau adapté à notre organisation de production.

Dans ce contexte de baisse de production, l'accent a été mis sur la formation du personnel, aussi bien en terme de sécurité, que d'organisation du travail où de management des équipes, permettant ainsi à l'ensemble du personnel d'aborder au mieux la reprise d'activité.

Elément structurant dans l'organisation de l'entreprise, la certification ISO 9001 a été obtenue au mois de mai 2008, et renouvelée pour 2009/2010. En encadrant le travail de chacun, en dynamisant la communication interne, elle permet de remettre au cœur de nos préoccupations la satisfaction du client final.

Affirmant sa volonté d'accroître sa clientèle par le biais d'une offre élargie, l'entreprise a conçu et présenté au Mondial de l'automobile à Paris un coupé dérivé de la « Cévennes », baptisé « Hemera », il vient idéalement compléter la gamme des cabriolets. Par essence moins saisonnier, il apportera à l'entreprise une activité plus régulière. Son homologation doit aboutir au mois de juin et la production débutera fin juin pour des premières livraisons courant septembre 2009.

Cette année 2008 a également permis d'apporter nombre d'améliorations au Speedster II et à la Cévennes permettant aujourd'hui de proposer des véhicules toujours aussi exclusifs en terme d'image mais totalement en phase avec les exigences de la clientèle tant en terme de confort et de facilité d'utilisation que de qualité de fabrication.

La naissance de l'Hemera, l'évolution des Speedster II et Cévennes, en plus de servir la clientèle de plus en plus large, permet également de répondre aux nouvelles homologations « petites séries européennes » ouvrant de manière automatique les marchés des 27 pays de la communauté.

L'entreprise a continué le développement de son modèle fonctionnant au gaz naturel afin de maintenir son objectif de commercialisation à fin 2009.

Dans la logique d'abaissement des charges de l'entreprise, et par souci d'efficacité, la communication a été reprise en interne. Aujourd'hui, toujours plus active pour faire connaître les véhicules, leurs améliorations, les articles de presse, les essais se multiplient, et 2008 a vu le retour de la marque sur un support de communication extrêmement puissant : la télévision. Nos équipes s'activent donc pour apporter à l'entreprise la notoriété nécessaire à son expansion.

#### 1°) au niveau de l'organisation des moyens de production

Accentuer la formation du personnel

Conforter l'utilisation de système de conformation assurant une régularité dimensionnelle et une rapidité lors de l'assemblage des véhicules pour atteindre le seuil de rentabilité

En étudiant le transfert de l'ensemble des moyens de production dans un autre lieu, où une meilleure ergonomie sera possible et où les conditions d'exploitation seront plus économiques ; suite à ces études, l'atelier de plasturgie a été transféré début 2008, le reste des activités devant l'être sur l'exercice 2010.

#### 2°) au niveau de la qualité des produits

La certification ISO 9001 obtenue au mois de mai.

En portant remède aux défauts rencontrés sur les véhicules (étanchéité, visibilité, maniabilité de la capote sur les deux véhicules en production, Speedster II et Cévennes)

#### 3°) au niveau de l'amélioration de la proposition commerciale

Mise en place d'une politique de services associés à la vente proprement dite, tant au niveau des relais commerciaux que des clients finaux, en coopération avec GE Money Bank, assistance, groom service...

Poursuite d'une communication technique active pour faire connaître les produits, leurs améliorations, et les essais satisfaisants de la presse spécialisée.

#### 4°) au niveau de la diversification des produits

un nouveau véhicule coupé dérivé de la « Cévennes », baptisé « Hemera » a été conçu et présenté au Mondial de l'automobile ; l'homologation devrait aboutir au mois de juin et la production débutera fin juin, pour des premières livraisons courant septembre 2009

L'entreprise a continué le développement de son modèle fonctionnant au gaz naturel pour une commercialisation fin 2009

L'évolution des véhicules en plus de servir la clientèle de plus en plus large, permet de répondre aux nouvelles homologations « petites séries européennes » ouvrant de manière automatique les marchés des 27 pays de la communauté

Les frais de recherche et développement pour l'exercice 2008 ont été de 461 K€

Le chiffre d'affaires s'est établi à 1,28 M€ (contre 2,38ME en 2007) dont 43,7% réalisé à l'export



Le montant des charges de personnel a atteint 2,62M€ contre 2,49M€ en 2007.

Les charges d'exploitation ressortent ainsi à 5,55 M€ (7,09ME en 2007).

De ce fait, le résultat d'exploitation ressort à - 4,20 M€ contre -4,10M€ en 2007.

Le résultat financier est de – 1,075 M€ contre -154 K€ en 2007. En effet le conseil de surveillance a autorisé la rémunération des comptes courants sur l'exercice 2008 des actionnaires majoritaires qui a ont financé le déficit de l'exploitation et garanti la pérennité de votre société.

L'exercice enregistre des produits exceptionnels liés à des reprises de provision issues notamment du rejet de créances produites.

La perte de l'exercice s'établit à 4,62 ME contre 4,09 ME en 2007

Ce résultat, qu'il vous est demandé de reporter à nouveau, impacte les fonds propres de PGO qui se trouvent à la clôture de l'exercice négatifs de 20,04 M€. Cette situation de structure financière déséquilibrée, préjudiciable à l'image de la société comme à son crédit vis-à-vis des tiers, est certes confortée par le soutien fort de l'actionnaire majoritaire (1,6M€ en engagement par signature et 14,9M€ en compte courant). L'augmentation envisagée de 20M€ au cours de 2009 permettrait de rééquilibrer la situation financière.

A la clôture de l'exercice, le montant des dettes financières atteignait 18,76 M€ dont 14,90M€ dus à l'actionnaire majoritaire et 2,47 de dettes à apurer dans le cadre du plan de continuation, le solde étant des dettes financières d'exploitation courante).

## **Informations juridiques et financières**

### **Capital social, droits de vote, autorisations financières**

Au 31 décembre 2008, le capital de la société s'élevait à 5.541.582, divisé en 3.575.214 actions de 1,55€ de valeur nominale ; un droit de vote double est attaché aux actions détenues sous la forme nominative depuis deux ans au moins

### **Evolution du Capital social au cours de l'exercice**

Le capital social est resté inchangé au cours de l'exercice

### **Répartition du capital et de droits de vote au 31 décembre 2008**

La société est informée de l'identité de ses actionnaires les plus importants par les dispositions légales de franchissement de seuil (5%,10%,15%,20%,25%,33%,50%,66%,90%,95%) en actions ou en droits de vote, ainsi que par l'application de ses dispositions statutaires (déclaration de toute fraction égale à 3% du capital et/ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage).

Au 31 décembre 2008, à la connaissance de la société, les actionnaires suivants détenaient directement ou indirectement plus de 5% étaient identiques à ceux de l'exercice 2007.

NASSER INTERNATIONAL	: 21%
AL ATLAS	:15%
SYMEX INTERNATIONAL	:15%
CASALVA GMBH	: 10%



### Dividendes distribués

La société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices

### Participation

La société PGO SUISSE au capital de 20 000 francs suisses détenue à 100% par PGO AUTOMOBILES a été constituée la 26 mars 2008. Elle n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice 2008.

### Direction, administration contrôle de la société

#### Direction

La société est administrée par un directoire composé de Monsieur Mohamed Zouhir BOUDEMAGH, Président du Directoire, et de Monsieur Loïc PEROIS, membre du Directoire

Les rémunérations de toute nature versées en 2008 par PGO Automobiles à ces personnes ont été les suivantes (montants bruts) :

Monsieur Mohamed Zouhir BOUDEMAGH 115.000 €

Monsieur Loïc PEROIS 84.000€

Aucun engagement n'a été pris par la société au bénéfice de ces personnes au titre du changement de leur fonction.

### Le conseil de surveillance

- Jean Louis OLLIVIER, Président du Conseil de Surveillance depuis le 27 juin 2007, nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée générale du 27 mars 2006. Son mandat vient à échéance à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011. Il détient une action

- Henri JOSSERAN, Vice -Président du Conseil du Conseil de Surveillance depuis le 5 décembre 2007, nommé membre de Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale du 27 mars 2006. Son mandat vient à échéance à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011 ; il détient une action

- Pierre GUILLERAND : membre du conseil de surveillance depuis le 27 mars 2006. Son mandat vient à échéance à l'assemblée statuant sur les comptes 2011 ; il détient une action ; il est membre du conseil de surveillance de GEA

- Jean Christophe RENAUX, membre du Conseil de Surveillance depuis le 27 mars 2006. Son mandat vient à échéance à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011. Il détient une action ; il est membre du conseil de surveillance de PARSYS et gérant de TEKMAP SARL.

- Amine MOSTEFAI : membre du Conseil de surveillance depuis le 30 Juin 2008.

### Périodicité des réunions du conseil de surveillance

Le conseil de Surveillance s'est réuni bien au-delà des réunions réglementaires.

### Informations sur les opérations réalisées par les dirigeants au cours de l'exercice 2008

La société n'a été avisée d'aucune opération sur ses actions effectuée par l'un de ses dirigeants et réalisée dans des conditions prévues par l'article L621-8-2 du Code Monétaire et Financier

### Le Contrôle

#### Commissaires aux comptes titulaires

Audit Etoile, représenté par Jean CORMERY

Tour Onyx 10 rue Vendrezanne 75013 Paris

Arcade Audit, représenté par Patrick NAMMOUR

26 rue La Quintinie 75015 PARIS



## **Le titre et la bourse**

Les 3.575.214 actions qui composaient le capital social au 31 décembre sont cotées sur le marché libre de Nyse/Euronext Paris (code ISIN FR 000005789)

### **Risques réglementaires et juridiques**

La société a divers litiges pendants en cours ; certains sont liés à la situation de redressement judiciaire de la société ; on trouvera ci-après un descriptif rapide des procédures en cours :

Litige Porsche : bien qu'ayant été déclarée irrecevable par la cour d'appel de Paris, jugement devenu définitif en l'absence de pourvoi en cassation, la société Porsche a réitéré ses poursuites en contrefaçon devant le Tribunal de Commerce de Paris, aux fins de faire interdire la fabrication et la commercialisation des modèles PGO. Ce point a amené votre société à poursuivre la société Porsche devant le juge pénal. Ce litige est encore en cours.

Action en responsabilité des anciens dirigeants de fait ou de droit est encore en cours :

CASALVA

BAUDOUIN et SKRYPZACK

Litige Lizard : Au cours de l'exercice 2007, un contrat visant à l'organisation d'une manifestation intitulée PGO CUP a été signé avec Lizard Management puis résilié, le budget global n'ayant pas été validé. Un projet de protocole adressé à PGO visant à l'indemnisation du cocontractant par PGO pour un total de 350.000 €uros a été refusé par le directoire. Une assignation a été délivrée à l'encontre de PGO en juillet 2008. Le directoire estime qu'aucun risque significatif n'existe à ce titre.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, les résultats et la situation financière de PGO Automobiles.

L'exploitation a été possible grâce au soutien financier régulier des actionnaires majoritaires.

La poursuite d'exploitation pour l'exercice 2009, devrait être de la même façon soutenue par les actionnaires majoritaires comme ils l'ont toujours fait.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2008, PGO a mis en place un plan social qui permettra de réduire les charges salariales de plus de 200,000 euros sur une période d'une année tout en conservant sa capacité de production.

Un contrôle fiscal et un contrôle de l'URSSAF sont actuellement en cours.

Egalement l'ISO 9001 a été renouvelé.

## **Le Directoire**

